

04/07/2016

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Weedon, tenue à l'Hôtel de Ville, lundi, le 4 juillet 2016 à 19 h 30.

Sont présents :

Monsieur le maire suppléant : Michel Gauvin
Mesdames les conseillères : Joanne Leblanc
Maylis Toulouse
Messieurs les conseillers : Denis Rondeau
Michel Croteau

Sont absents :

Monsieur le maire, Richard Tanguay et Monsieur Jean-René Perron, conseiller.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est aussi présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Michel Gauvin, maire suppléant, ouvre la séance à 19 h 35 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation des procès-verbaux
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport du directeur général par intérim
6. Intervention du public dans la salle
7. Acceptation des salaires et des comptes
8. Dépôt de la correspondance du mois
9. Résolution : ressources humaines ; ex directeur général
10. Dépôt du rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2015
11. Résolutions
 - 11.1 Renouvellement d'un prêt temporaire ; règlement #2005-003
 - 11.2 Appui à la municipalité du Canton de Westbury
 - 11.3 Autorisation de signature pour promesse d'achat ; Pro-Bois
 - 11.4 Commandite ; Fondation du CSSS du Haut-Saint-François
 - 11.5 Voirie
 - 11.5.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERL)
 - 11.5.2 Autorisation signature contrat déneigement MTQ
 - 11.5.3 Adjudications du contrat des jeux d'eau
 - 11.5.4 Autorisation de signature ; aide financière pour les jeux d'eau
 - 11.5.5 Plan d'intervention des infrastructures municipales année 2015
 - 11.6 Loisirs
 - 11.6.1 Entente de fin de mandat avec la Corporation Sports Loisirs Weedon
 - 11.6.2 Formation du comité consultatif transitoire en loisirs
 - 11.6.3 Dépôt du plan d'action de l'agente en loisirs à la MRC
 - 11.6.4 Nouvel aménagement pour le parc de St-Gérard

- 11.7 Urbanisme
 - 11.7.1 Demande de dérogation mineure pour le 2333, chemin Péloquin
 - 11.7.2 Demande de dérogation mineure pour le 2423, chemin Saint-Pierre
 - 11.7.3 Demande autorisation CPTAQ (lots 3 903 919 et 4 213 166)
- 12. Varia et affaires nouvelles
- 13. Information des membres du conseil
- 14. Période de questions
- 15. Levée de la séance

2016-152 IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que l'ordre du jour soit et est adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

#3 **ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2016**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juin et de la séance extraordinaire du 27 juin 2016;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu de ces procès-verbaux;

EN CONSÉQUENCE,

2016-153 IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juin et de la séance extraordinaire du 27 juin et que lesdits procès-verbaux soient et sont acceptés tels que présentés.

ADOPTÉE

#4 **RAPPORT DES COMITÉS ET DU MAIRE SUPPLÉANT**

- Aucun élément pour ce point

#5 **RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM**

Les dossiers suivants ont reçus une attention particulière ;

- l'entretien des chemins pour l'été
- les dossiers loisirs, tels que les fêtes populaires, la structure des loisirs à redéfinir, planification des travaux de réparation du mur de l'aréna, les parcs et le projet des jeux d'eau
- travail sur le plan stratégique avec la Corporation
- la machinerie aux travaux publics acquise du CEGER
- la gestion financière et le rapport financier 2016
- la révision du plan d'urbanisme

#6 **INTERVENTION DU PUBLIC DANS LA SALLE**

- Règlement #2016-048 portant sur la division des districts électoraux
- L'application du règlement sur les chiens dangereux en lien avec une plainte récente concernant l'agression d'un chien sur un enfant
- L'assemblée spéciale qui a eue lieu pour adopter le règlement sur la division des districts électoraux
- La dangerosité de l'Hôtel LaSalle et les démarches de la municipalité pour sécuriser le site

#7 **ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES COMPTES**

CONSIDERANT QUE les fonctionnaires et officiers, en vertu du règlement 2016-044 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doivent préparer et déposer périodiquement au conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'ils ont autorisées ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-154 IL EST PROPOSÉ par Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes payés et à payer dont le montant est **329 031.30 \$** et détaillé comme suit :

Opérations courantes payées	<u>126 590.18 \$</u>
Opérations courantes à payer :	<u>202 441.12 \$</u>
Sous total	<u>329 031.30 \$</u>

Salaires payés :	<u>57 999.39 \$</u>
Grand total :	<u>387 030.69 \$</u>

Que le rapport soit classé sous le numéro 06-2016 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

#8 **DÉPÔT DE LACORRESPONDANCE DU MOIS**

La liste de correspondance a été déposée en comité plénier du conseil. Il est à noter, la réception d'une lettre du MAMOT concernant l'approbation du taux de taxe pour le financement des Centres d'urgence 9-1-1. Aussi, une lettre du Ministère de l'environnement, datée du 14 juin, concernant la cessation d'exploitation du système d'aqueduc Maurice Proulx. De plus, deux lettre de demande d'achat de terrains ainsi que deux demandes de branchement d'aqueduc.

#9

RÉSOLUTION : RESSOURCE HUMAINES ; EX-DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU QUE la municipalité a adopté la résolution #2014-217 concernant les conditions de travail de l'ex-directeur général et secrétaire-trésorier Monsieur Émile Royer, effective à compter du 5 novembre 2014 ;

ATTENDU QU' il est nécessaire de préciser le poste budgétaire concerné ;

2016-155

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que les derniers versements soient pris à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE

#10

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015

Monsieur Yvan Fortin dépose le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 lequel est présenté par Monsieur Jérôme Poulin, vérificateur de la firme RCGT.

Organisme Weadon Code géographique 41098

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	4 795 914	4 906 199	4 845 501	958 379	5 201 576
Investissement	2	36 875		32 159		32 159
	3	4 832 789	4 906 199	4 877 660	958 379	5 323 735
Charges	4	4 784 845	4 421 319	5 134 359	937 646	5 559 701
Excédent (déficit) de l'exercice	5	47 944	484 880	(256 899)	20 733	(235 966)
Moins : revenus d'investissement	6	(36 875)	()	(32 159)	()	(32 159)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	11 069	484 880	(288 858)	20 733	(268 125)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations	8	518 602		517 610	70 547	588 157
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	(252 989)	(484 880)	(253 808)	(24 980)	(278 788)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(25 499)	()	(80 518)	(10 437)	(90 955)
Excédent (déficit) accumulé	12	146 236		130 757	(4 324)	126 433
Autres éléments de conciliation	13	9 232			3 739	3 739
	14	395 582	(484 880)	314 041	34 545	348 586
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	406 651		25 183	55 278	80 461

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.
Extrait du rapport financier, pages S7 et S8

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2014	2015	2014	2014
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Débiteurs	1	2 244 740	2 105 732	2 279 333	2 372 917
Autres	2	264 520	132 175	338 245	423 225
	3	2 509 260	2 237 907	2 615 578	2 796 142
Passifs					
Dette à long terme	4	6 592 576	6 134 994	6 296 742	6 602 071
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5				
Autres	6	411 459	502 139	687 578	535 128
	7	7 004 035	6 637 133	6 984 320	7 137 199
Actifs financiers nets (dette nette)	8	(4 494 775)	(4 399 226)	(4 368 742)	(4 341 057)
Actifs non financiers					
Immobilisations	9	13 581 000	13 240 409	13 498 861	13 694 471
Autres	10	74 036	62 379	85 306	77 983
	11	13 655 036	13 302 788	13 584 167	13 772 454
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	12	696 446	337 622	337 622	696 446
Excédent de fonctionnement affecté	13		67 148	237 004	154 188
Réserves financières et fonds réservés	14	126 898	230 386	257 096	139 868
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	15	()	()	()	()
Financement des investissements en cours	16	(140 177)	(121 907)	(121 907)	(140 177)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	17	0 477 096	8 390 313	8 486 610	8 581 072
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	18				
	19	9 160 281	8 908 662	9 195 425	9 431 997

Extrait du rapport financier, page S11 et S23-1

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Camion incendie	20	19 760	
- Projets de développement	21	47 388	
-	22		
-	23		
-	24		
-	25		
-	26		
-	27		
-	28		
	29	67 148	
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
	30	169 656	154 188
	31	237 004	154 188
Réserves financières			
Fonds réservés	32		
	33	257 096	139 868
	34	494 100	294 056

Extrait du rapport financier, page S23-1

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Réalisations 2014	Budget 2015	Réalisations 2015	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	1	3 572 457	3 587 200	3 591 414	3 591 414
Compensations tenant lieu de taxes	2	81 758	75 500	67 510	67 510
Quotes-parts	3				35 779
Transferts	4	433 125	610 449	419 510	527 882
Services rendus	5	439 196	383 750	452 582	711 836
Autres	6	269 378	249 300	314 485	357 155
	7	4 795 914	4 906 199	4 845 501	5 291 576
Investissement					
Taxes	8				
Quotes-parts	9				
Transferts	10	36 875		32 159	32 159
Autres	11				
	12	36 875		32 159	32 159
	13	4 832 789	4 906 199	4 877 660	5 323 735

Extrait du rapport financier, page S7

2016-156

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le dépôt du rapport financier est constaté.

#11 RÉSOLUTIONS

#11.1 RENOUVELLEMENT D'UN PRÊT TEMPORAIRE ; RÈGLEMENT #2005-003

2016-157 IL EST PROPOSÉ Monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE demander un financement temporaire auprès de Desjardins Entreprises au montant de 70 000 \$ pour le solde du règlement d'emprunt #2005-003 dans l'attente d'une soumission de refinancement permanent avec le ministre des Affaires municipales;

DE mandater le maire-suppléant, Monsieur Michel Gauvin et le directeur général, Monsieur Yvan Fortin à signer les documents relatifs au financement temporaire.

ADOPTÉE

#11.2 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

ATTENDU QUE la municipalité de Weedon est consciente de l'importance du travail de collaboration avec les autres municipalités de la MRC dans l'implantation de projets porteurs permettant d'améliorer la qualité de vie des citoyens ;

2016-158 IL EST PROPOSÉ par Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'appuyer la municipalité du Canton de Westbury dans sa démarche contre le projet d'annexion d'une partie de son territoire par la Ville de East Angus.

DE désapprouver le règlement # 723 de la Ville de East Angus décrétant cette annexion de territoire.

ADOPTÉE

#11.3 AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA PROMESSE D'ACHAT POUR LA VENTE D'UN TERRAIN À PRO-BOIS

ATTENDU QUE la municipalité de Weedon a autorisé la vente d'un terrain à l'entreprise Pro-Bois en vertu de la résolution # 2016-015 adoptée le 11 janvier 2016 ;

2016-159 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser le directeur général par intérim, Monsieur Yvan Fortin, à signer la promesse d'achat pour la vente d'un terrain à Pro-Bois.

D'autoriser Monsieur Richard Tanguay, maire et Monsieur Yvan Fortin, directeur général à signer l'acte notarié pour finaliser la vente.

ADOPTÉE

#11.4 OCTROI D'UNE COMMANDITE À LA FONDATION DU CSSS DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

2016-160

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Joanne Leblanc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'octroyer un montant de 100 \$ en commandite à la Fondation du Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE

#11.5 VOIRIE

11.5.1 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 188 684\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

2016-161

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la Municipalité de Weedon informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

11.5.2 SIGNATAIRE AUTORISÉ : CONTRAT D'ENTRETIEN D'HIVER DES CHEMINS DU M.T.Q.

2016-162

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que Monsieur Yvan Fortin, directeur général par intérim, soit et est autorisé à signer le contrat d'entretien d'hiver portant le # 850898931, avec le Ministère des Transports. Les chemins inclus à ce contrat sont : la route 257 entre Ham-Sud et Weedon jusqu'au chemin Fontainebleau, le chemin Fontainebleau du chemin de la Rivière-aux-Saumons jusqu'à la route 257 à Weedon et la route 112 de la route 255 à Dudswell jusqu'à la route 161 à Weedon le tout pour un montant de 322 797.31 \$ et ce, pour une durée d'un an incluant une clause de renouvellement pour deux années subséquentes.

ADOPTÉE

11.5.3 ADJUDICATION DE CONTRATS POUR LA CONSTRUCTION D'UN JEU D'EAU, LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET DES SERVICES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Weedon a procédé à un appel d'offres sur invitation portant le numéro 2016-06-27 Construction d'un jeu d'eau, la fourniture et l'installation des équipements et des services, conformément aux lois en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions concernant cet appel d'offres furent ouvertes, tel que précisé dans le document d'appel d'offres, le 27 juin 2016 à 14h00 ;

2016-163

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le prix le plus bas conforme, parmi les soumissions demandées, soit et est retenu, à savoir :

Une seule compagnie a déposé une soumission pour l'appel d'offres # 2016-06-27 ;

Soumissions 2016-06-27	
Construction d'un jeu d'eau, la fourniture et l'installation des équipements et des services	TOTAL sans taxes
Polyplay	Aucune soumission
Simexco	Aucune soumission
Imagineo	Aucune soumission
Tessier-Récréo-parc	Aucune soumission
Équipements récréatifs Jambette	81 495\$

QUE la compagnie Équipements récréatifs Jambette inc. soit mandatée pour réaliser les travaux selon les critères établis pour un montant de 81 495 \$ taxes non incluses.

ADOPTÉE

11.5.4 AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIERE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RECREATIVES – PHASE III

2016-164

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'autoriser le directeur général par intérim, Monsieur Yvan Fortin, à signer la convention d'aide financière dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III avec le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE

11.5.5 PLAN D'INTERVENTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ANNÉE 2015

ATTENDU QUE la municipalité a confié à la firme EXP le mandat de préparer un plan d'intervention permettant d'identifier les travaux prioritaires à réaliser et aussi répondre aux exigences de l'engagement no. 43 de la Politique nationale de l'eau ;

ATTENDU QUE ce plan d'intervention doit être préparé suivant les exigences et recommandations du guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées publié par le MAMOT en novembre 2013 ;

2016-165

IL EST PROPOSÉ par Madame Joanne Leblanc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la municipalité de Weedon approuve le rapport portant sur le plan d'intervention des infrastructures municipales (année 2015) préparé par EXP Inc. et autorise le dépôt pour son approbation finale par les instances gouvernementales concernées.

ADOPTÉE

#11.6 LOISIRS

11.6.1 ENTENTE DE FIN DE MANDAT AVEC LA CORPORATION SPORTS LOISIRS WEEDON

ATTENDU QUE la municipalité est devenue, au cours des ans, propriétaire de l'ensemble des bâtiments et parcs municipaux ;

ATTENDU QUE la municipalité désire assumer pleinement son rôle et intervenir dans le domaine des loisirs ;

ATTENDU QUE une entente avec la MRC du Haut-Saint-François permet actuellement à la municipalité de bénéficier des services d'une agente de développement en loisirs, et ce, pour les deux prochaines années ;

ATTENDU QUE la municipalité désire se doter d'une politique de reconnaissance et d'assistance aux organismes de son territoire, misant ainsi sur le dynamisme de la population ;

ATTENDU QUE il y a lieu d'abroger la résolution #2014-061 adoptée le 3 mai 2014 qui avait comme objectif de confier à la corporation des loisirs, la gestion des biens mobiliers et immobiliers, notamment l'aréna, les terrains sportifs, de même que d'autres bâtiments et équipements ;

2016-166

IL EST PROPOSÉ par Madame Joanne Leblanc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de mettre un terme au mandat de la Corporation Sports Loisirs Weedon, et à cet effet, d'autoriser le maire suppléant et le directeur général à signer une entente à cet effet. De conserver la charte afin qu'elle puisse être utilisée pour des projets ou activités spéciales.

ADOPTÉE

11.6.2 FORMATION DU COMITÉ CONSULTATIF TRANSITOIRE EN LOISIRS

2016-167

IL EST PROPOSÉ par Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE créer un comité consultatif transitoire en loisirs et de désigner les personnes suivantes pour en faire partie soit :

- Madame Joanne Leblanc, conseillère
- Monsieur Denis Rondeau, conseiller
- Madame Emmanuelle Pelchat, agente de développement en loisirs
- Monsieur Yvan Fortin, directeur général

LE rôle du comité sera de superviser la démarche de transition pour la mise sur pied d'un service de loisirs municipal ainsi que son opération.

DE faire toute recommandation jugée nécessaire aux loisirs.

LE mandat se terminera le 31 décembre 2016.

ADOPTÉE

11.6.3 DÉPÔT DU PLAN D'ACTION DE L'AGENTE EN LOISIRS À LA MRC

2016-168

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser le dépôt du plan d'action suivant :

- a. Établir les contacts avec les organismes en loisirs, les partenaires et autres;
- b. Accompagner et soutenir les comités et organismes en loisirs dans la période transitoire;
- c. Établir et recommander une politique en loisir (reconnaissance et assistance financière et technique) aux organismes et projets de programmation directe. Définir le rôle de la municipalité via son service municipal et le rôle des associations. Miser sur le dynamisme et la participation des citoyens;
- d. Assister aux rencontre du comité en loisirs MRC du Haut-Saint-François;
- e. Participer à l'élaboration du budget en loisirs;
- f. Définir le rôle et le mandat de l'agente en loisirs

ADOPTÉE

11.6.4 NOUVEL AMÉNAGEMENT POUR LE PARC DE SAINT-GÉRARD

ATTENDU QUE plusieurs efforts ont été entrepris depuis la dernière année en ce qui a trait à la planification des parcs et espaces verts par la municipalité de Weedon. La mise en œuvre d'actions concrètes dans le secteur St-Gérard sera une preuve de la volonté municipale d'investir sur l'ensemble de son territoire ;

ATTENDU QUE les parcs sont des endroits importants pour améliorer la qualité de vie des résidents. La municipalité souhaite créer des endroits sécuritaires et rassembleurs afin d'augmenter le sentiment d'appartenance et ainsi encourager l'implication citoyenne ;

ATTENDU QUE la municipalité a un montant de 14 000 \$ pour l'implantation de nouvelles infrastructures dans le parc de St-Gérard. Une demande de collaboration du gouvernement du Canada via le Programme d'infrastructures communautaires de Canada 150 pour appuyer l'élaboration de la première phase d'aménagement. La première phase est évaluée à 28 000 \$ et comprend l'installation de balançoires et l'aménagement de l'air de jeu pour les enfants.

2016-169

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la municipalité de Weedon s'engage à verser la somme de 14 000 \$ afin d'aménager un espace de jeu sécuritaire pour les enfants d'âge préscolaire. De plus, cet aménagement est la première phase de bonification des équipements de loisir pour le secteur de St-Gérard dont le projet total est de 75 000 \$

D'autoriser le directeur général par intérim, Monsieur Yvan Fortin, à signer toute demande de subvention via le programme d'infrastructure communautaire de Canada 150.

ADOPTÉE

#11.7 URBANISME

11.7.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 2333, CHEMIN PÉLOQUIN

CONSIDÉRANT QU' une demande de dérogation mineure portant le numéro 2016-06-0001 fut déposée au bureau de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation concerne l'immeuble situé au 2333, chemin Péloquin, Weedon;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation mineure origine du non-respect de la marge de recul avant pour l'implantation du garage ;

CONSIDÉRANT QUE le non-respect de la marge de recul fut constaté suite à l'émission d'un certificat de localisation pour la vente de l'immeuble ;

CONSIDÉRANT QUE le permis portant le numéro 2001-10-027 a été émis pour la construction de ce garage;

CONSIDÉRANT QUE aucune marge de recul n'est indiquée sur ledit permis ;

CONSIDÉRANT QUE la marge de recul avant pour le chemin Péloquin est de 3 mètres et que le garage est à 2.62 mètres ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-170

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'accepter la demande de dérogation mineure pour le 2333, chemin Péloquin.

ADOPTÉE

11.7.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 2423, CHEMIN SAINT-PIERRE

CONSIDÉRANT QU' une demande de dérogation mineure portant le numéro 2016-06-0002 fut déposée au bureau de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation concerne l'immeuble situé au 2423, chemin Saint-Pierre, Weedon;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation mineure origine du non-respect de la marge de recul latérale pour l'implantation d'une remise ;

CONSIDÉRANT QUE le non-respect de la marge de recul fut constaté suite à l'émission d'un certificat de localisation pour la vente de l'immeuble ;

CONSIDÉRANT QUE nous n'avons trouvé aucun permis dans le dossier du client pour la construction de la remise;

CONSIDÉRANT QUE la marge de recul latérale est de 1 mètre pour un bâtiment accessoire et que la remise est à 0.71 mètre ;

CONSIDÉRANT QUE il est pratiquement impossible de déplacer la remise vu l'emplacement de l'installation septique ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-171

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'accepter la demande de dérogation mineure pour le 2423, chemin Saint-Pierre.

ADOPTÉE

11.7.3 DEMANDE AUTORISATION – CPTAQ – LOTS 28B (3 903 919 ET 28C (4 213 166))

ATTENDU QUE la compagnie 2738-7422 Québec inc. a confié à la compagnie Excavation Gagnon & Frères Inc., l'exploitation de leur gravière/sablière depuis plusieurs années;

ATTENDU QU' au cours des deux dernières années, l'entreprise Excavation Gagnon & Frères Inc. a exploité le lot 4 213 167 (site 1) dont l'autorisation a été émise en 2009 par la CPTAQ;

ATTENDU QUE l'exploitation du site 1 est complétée en totalité et le réaménagement de remise à l'agriculture est réalisé à 90% sous la supervision de Mme Christine Ouellet, agronome de la firme SolEco Inc;

ATTENDU QUE les lots visés par cette demande, lots # 3 903 919 et # 4 213 166 (site 2), sont localisés sur des dépôts meubles granulaires ce qui cause un drainage très rapide et rend la culture difficile;

ATTENDU QUE le projet est conforme aux règlements municipaux;

2016-172

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de recommander à la commission de la protection du territoire agricole du Québec d'accepter la demande de l'entreprise, Gagnon & Frères Inc., permettant l'exploitation des lots 3 903 919 et 4 213 166 situés dans la municipalité de Weedon afin qu'ils soient utilisés à des fins de carrière/sablière.

ADOPTÉE

#12 **VARIA ET AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun élément pour ce point.

#13 **INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL**

Madame Maylis Toulouse fait mention de la consultation populaire de type informelle portant sur le plan stratégique qui a eu lieu le 23 juin dernier. D'autres consultations plus formelles auront lieu plus tard à l'automne au sujet du plan de développement sous la responsabilité de la Corporation de développement économique et industrielle de Weedon.

#14 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Les organismes tels les loisirs de St-Gérard devraient être consultés lors de l'implantation de la structure des loisirs.
- Le mur de brique au Centre culturel est en piteux état et doit être réparé.
- Le panneau du 150° de Weedon devrait être enlevé au Centre culturel.
- Suggestion de présenter la synthèse des états financiers en format électronique à l'avenir.
- Demande de précisions sur le prix du terrain vendu à Pro-Bois.
- Précisions sur la subvention de taxe d'accise en lien avec la rue Des Érables.
- Agente de développement en loisirs nouvellement en poste à raison de trois jours / semaine.
- Échéancier des travaux pour l'élargissement de la bande pour cyclistes, chemin Fontainebleau.
- Poteau tenant lieu de barrière à la halte routière de St-Gérard.
- Localisation de la sablière exploitée par l'entreprise Gagnon et Frères.

#15 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

2016-173 À 21 h 05, Madame Maylis Toulouse propose la levée de cette séance ordinaire.

Yvan Fortin
Directeur général / secrétaire-trésorier
par intérim

Michel Gauvin
Maire suppléant